**Le chat, la belette, et le petit lapin**

Du palais d’un jeune Lapin

Dame Belette un beau matin

S’empara ; c’est une rusée.

Le Maître étant absent, ce lui fut chose aisée.

Elle porta chez lui ses pénates un jour

Qu’il était allé faire à l’Aurore sa cour,

Parmi le thym et la rosée.

Après qu’il eut brouté, trotté, fait tous ses tours,

Janot Lapin retourne aux souterrains séjours.

La Belette avait mis le nez à la fenêtre.

O Dieux hospitaliers, que vois-je ici paraître ?

Dit l’animal chassé du paternel logis :

O là, Madame la Belette,

Que l’on déloge sans trompette,

Ou je vais avertir tous les rats du pays.

La Dame au nez pointu répondit que la terre

Etait au premier occupant.

C’était un beau sujet de guerre

Qu’un logis où lui-même il n’entrait qu’en rampant.

Et quand ce serait un Royaume

Je voudrais bien savoir, dit-elle, quelle loi

En a pour toujours fait l’octroi

A Jean fils ou neveu de Pierre ou de Guillaume,

Plutôt qu’à Paul, plutôt qu’à moi.

Jean Lapin allégua la coutume et l’usage.

Ce sont, dit-il, leurs lois qui m’ont de ce logis

Rendu maître et seigneur, et qui de père en fils,

L’ont de Pierre à Simon, puis à moi Jean, transmis.

Le premier occupant est-ce une loi plus sage ?

– Or bien sans crier davantage,

Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis.

C’était un chat vivant comme un dévot ermite,

Un chat faisant la chattemite,

Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,

Arbitre expert sur tous les cas.

Jean Lapin pour juge l’agrée.

Les voilà tous deux arrivés

Devant sa majesté fourrée.

Grippeminaud leur dit : Mes enfants, approchez,

Approchez, je suis sourd, les ans en sont la cause.

L’un et l’autre approcha ne craignant nulle chose.

Aussitôt qu’à portée il vit les contestants,

Grippeminaud le bon apôtre

Jetant des deux côtés la griffe en même temps,

Mit les plaideurs d’accord en croquant l’un et l’autre.

Ceci ressemble fort aux débats qu’ont parfois

Les petits souverains se rapportant aux Rois.

Jean de La Fontaine, *Fables,* livre VII, 1678